

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	14^{ème}
Nom de site	SAINT JACQUES / HLM	Numéro	750010
Adresse du site	18, boulevard Saint Jacques	Hauteur	R + 9 (32,10 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700MHz sur un site 2G/3G/4G		
Complément d'info	Site avec un seul azimut (1 antenne). Un autre opérateur est présent FREE.		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	21/10/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	13/08/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	13/10/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Faire évoluer ses équipements afin d'apporter de nouveaux services (3G, 4G ou 4G+ par exemple) et permettre l'utilisation de son réseau de téléphonie mobile dans des meilleures conditions conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Les équipements installés feront l'objet d'une évolution technologique ce qui ne nécessitera pas l'ajout d'antenne supplémentaire. Renforcement des fréquences (ajout du 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz. L'orientation de l'antenne est de 120°.		
Distance des ouvrants	3,60 m sous l'antenne	Tilts (degrés)	7° à 10°
Estimation	120° < 1V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	L'antenne existante sera remplacée par une antenne d'aspect et de dimensions équivalentes.		
Zone technique	Des modules techniques supplémentaires de taille réduite seront placés sur la terrasse au niveau de la zone technique SFR à proximité des antennes sans impact visuel.		
Hauteur antennes/sol	35,10 m		

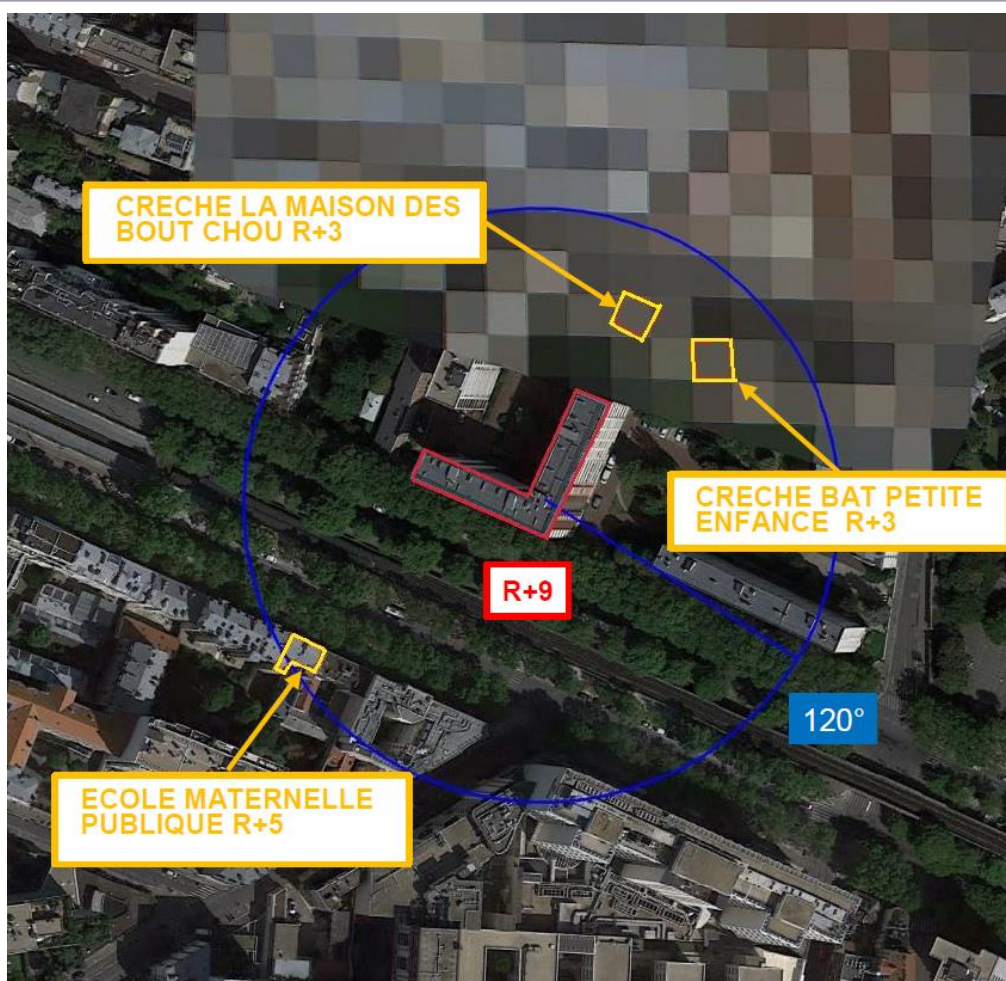
Date :

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
--	--	--	--

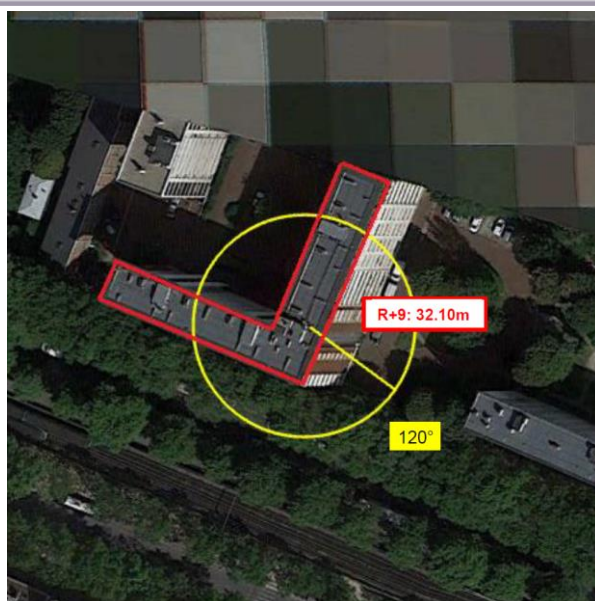
Avis AEU :		Favorable ☐	Défavorable ☐
------------	--	--	--

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui /Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
CRECHE LA MAISON DES BOUT CHOU	29 BOULEVARD SAINT JACQUES 750014 PARIS	12m	NON	72m	0,3
ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE	11 RUE JEAN DOLENT 750014 PARIS	17m	NON	89m	0,4
CRECHE BAT PETITE ENFANCE	9 RUE JEAN DOLENT 750014 PARIS	11m	NON	65m	0,8

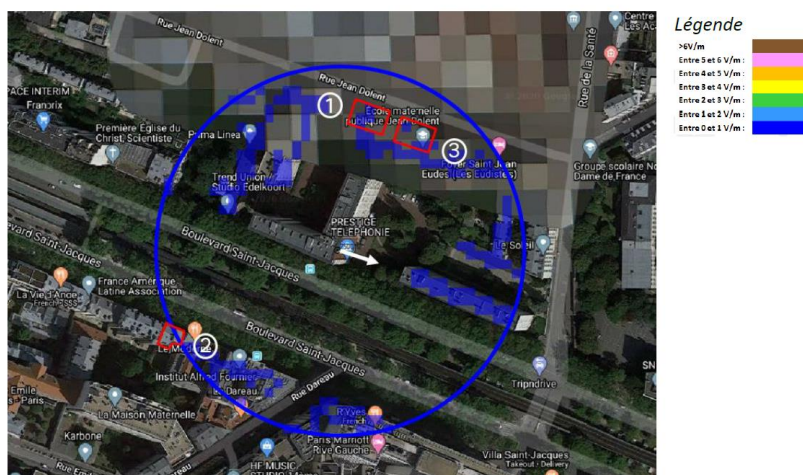
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

i. Azimut 120°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 26m.



Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

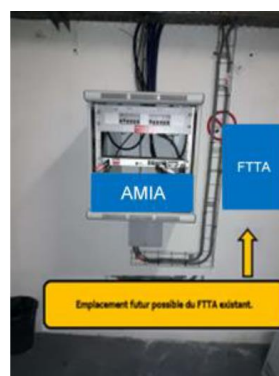
Azimut 120°	
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	26m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Pas de modification de l'aspect de l'antenne entre l'existant et le projeté

Etat de l'existant :



50 SFR:

- > L'antenne Kathrein 80010686v01 existante sera remplacée par la nouvelle antenne AHP4518RSv06 (mât existant).
- > La boîte HTTA 50 sera réutilisée, et sera installée dans la nouvelle palette, derrière les nouveaux modules RRH 50.
- > Les nouveaux modules RRH seront installés dans un nouveau potelet près du mât qui accueillera la nouvelle antenne AHP4518RSv06 à installer (potelet autostable).
- > La boîte louvage, sera placée sous la boîte HTTA existante

Légende :

- Equipement de remplacement
- Equipement à supprimer

Vue des Azimuts

AZIMUT 0 : 120°

